

Pièce Jointe 3

Énoncé des travaux du défi du Portail du projet-pilote « Ouvert par défaut »

1. Introduction

Le gouvernement du Canada a décrit ses engagements à promouvoir l'ouverture et la transparence au moyen des plans d'action sur le gouvernement ouvert soumis au Partenariat du gouvernement ouvert depuis 2012. L'un des mandats de base exprimés dans ces plans d'action est de promouvoir l'ouverture à travers le site Web du gouvernement ouvert, ouvert.Canada.ca.

Le site Web du gouvernement ouvert était lancé en tant que projet-pilote, donnees.gc.ca, en 2011. Le Portail du projet-pilote sur les données ouvertes a ensuite été élargi afin d'inclure différentes ressources documentaires et faciliter l'engagement sur l'Initiative du gouvernement ouvert et les activités connexes. Conformément à la stratégie initiale du gouvernement du Canada sur le gouvernement ouvert, l'architecture du site Web du gouvernement ouvert est conçue sur les piliers des données ouvertes, de l'information ouverte et du dialogue ouvert, et son infrastructure est fondée sur des solutions de source libre : CKAN, Drupal et Solr. À mesure que le Canada continue de faire avancer l'Initiative du gouvernement ouvert et à diffuser un nombre grandissant de ressources, il est évident qu'il faut améliorer la capacité des utilisateurs à trouver des renseignements. Il y a également un désir de faire davantage d'efforts pour interagir avec les utilisateurs et les visiteurs au moyen du site Web du gouvernement ouvert.

Le gouvernement du Canada est déterminé à supprimer les obstacles à l'accès aux renseignements et services du gouvernement. Si l'on garde cela à l'esprit, le gouvernement du Canada a pour mandat de veiller à ce que tous les sites Web et toutes les applications Web se conforment au niveau AA des Règles pour l'accessibilité du contenu Web 2,0, élaborées par le World Wide Web Consortium. Ces exigences sont énoncées plus précisément pour être appliquées au gouvernement du Canada dans la Norme sur l'accessibilité des sites Web.

De nouvelles ressources documentaires sont constamment ajoutées au site Web du gouvernement ouvert et la vision future consiste à en faire un centre de données, de renseignements et de possibilités de participation et d'apprentissage. Une recherche précoce indique que la plupart des utilisateurs recherchent des données d'un type ou d'un autre avec un groupe restreint, mais important qui cherche des occasions de participation auprès du gouvernement.

À mesure que progresse le travail du gouvernement du Canada en matière de gouvernement ouvert, il existe des occasions pour améliorer l'expérience utilisateur de ses outils en ligne, y compris l'amélioration de l'accessibilité des publications numériques et des documents provisoires que le gouvernement fédéral a rendus accessibles.

2. Contexte

2.1 Portail du projet-pilote « Ouvert par défaut » (<http://pilot.open.Canada.ca/open-by-default-pilot>)

Le Portail du projet-pilote « Ouvert par défaut », lancé en juillet 2017, est la toute nouvelle composante du site Web du gouvernement ouvert. Il s'agit d'un site bêta en ligne où différents types de documents non confidentiels au niveau fédéral en format d'ébauche (c'est-à-dire des documents de travail) sont accessibles au public, offrant aux utilisateurs un aperçu sur le travail actuel des employés du gouvernement du Canada (p. ex., des présentations, des notes d'allocution, des infographies, des rapports annuels, etc.). Le Portail du projet-pilote « Ouvert par défaut » tire profit des systèmes opérationnels existants qui sont utilisés pour alimenter le portail ouvert.Canada.ca, y compris CKAN, Drupal et Solr. Il utilise également GCDocs, un outil

de gestion de dossiers interne. L'architecture technique du Portail du projet-pilote « Ouvert par défaut », une instance distincte au stade bêta à l'intérieur du site Web ouvert.Canada.ca, qui miroite celui du Portail du gouvernement ouvert. Tous les codes sources pour l'architecture sont accessibles à partir de GitHub pour être réutilisés ici : <https://github.com/open-data>.

Le Portail « Ouvert par défaut » consolide des documents provisoires (« actifs numériques ») fournis par quatre ministères pilotes : Ressources naturelles Canada, Patrimoine canadien, Environnement et Changement climatique Canada, et le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada. Toutefois, d'autres ministères partenaires seront intégrés par la suite. Le Portail du projet-pilote « Ouvert par défaut » comprend des actifs numériques qui sont en cours d'élaboration qui n'ont pas nécessairement été créés ni formatés pour se conformer aux normes sur l'accessibilité des sites Web.

Actuellement, le Portail « Ouvert par défaut » contient environ 550 actifs numériques dans des formats standard tels que .doc, .docs, .xls, .xlsx, ppt, pptx, pdf et png. La collection contient des actifs numériques tels que les ébauches de politiques, les ébauches de documents internes sur les systèmes, et les présentations. Il est prévu que le contenu des actifs numériques futurs du Portail soit élargi pour contenir des formats audio et vidéo. Il est également prévu que le volume du contenu puisse s'élargir pour inclure des centaines de milliers de actifs numériques au cours des prochaines années, avec l'intégration des autres ministères.

3 Remettre en question

Le SCT a une exigence pour un logiciel de solution libre (« Solution ») (existante ou temporaire, mais non à propriété exclusive) en vue d'améliorer la facilité d'emploi des actifs numériques actuels et futurs hébergés dans le Portail du projet-pilote « Ouvert par défaut ». Les solutions proposées doivent également être compatibles avec l'infrastructure numérique existante du site Web du gouvernement ouvert.

La liste indicative suivante fournit des exemples d'enjeux de facilité d'emploi que les propositions veulent peut-être aborder en répondant au défi. Cette liste n'est pas exhaustive ; les soumissionnaires peuvent aborder ces enjeux de facilité d'emploi ou proposer des solutions en fonction d'enjeux de facilité d'emploi non énumérés ci-dessous.

- Le manque de capacité dans le système de transformer automatiquement les actifs numériques créés dans les deux langues officielles en actifs numériques qui se conforment à un minimum de WCAG 2.0 AA. Les actifs numériques qui se conforment aussi bien à WCAG 2.1 et/ou EN 301 549 seraient préférables.
- Le manque de capacité dans le système de générer par son programme d'autres versions conformes des actifs numériques accessibles à partir du Portail du projet-pilote « Ouvert par défaut » dans différents formats, et dans les deux langues officielles, tels que PDF/UA, EPUB3 et ODF.
- Le manque de capacité dans le système de générer par son programme d'autres versions d'actifs numériques accessibles par l'entremise du Portail du projet-pilote « Ouvert par défaut » dans différents formats braille tels que .BRF et .BRL dans les deux langues officielles.
- Le manque de capacité dans le système de générer et intégrer dans les actifs numériques un rapport de conformité à l'accessibilité pour les actifs numériques dans les deux langues officielles à des normes WCAG 2.0 AA au minimum, la conformité à d'autres normes sur l'accessibilité des sites Web serait préférable.
- Le manque de capacité dans le système d'ajouter par son programme des textes alternatifs/textes descriptifs générés par le système dans les deux langues officielles aux images.
- Le manque de capacité dans le système de générer par son programme des transcriptions d'enregistrements vocaux sonores en anglais et en français.
- Le manque de capacité dans le système de générer la Langue des signes américaine ou la Langue des signes québécoise animées à partir de paroles en audio ou vidéo.
- Le manque de capacité dans le système de générer par son programme des vidéos descriptions, des transcriptions, des sous-titres, pour le contenu vidéo créé dans les deux langues officielles.

- Le manque de capacité du système d'assigner et d'afficher le niveau scolaire de lisibilité Flesch-Kincaid pour le contenu en anglais ou le score selon Scolarius pour le contenu en français ;
- Le manque de capacité du système de réduire par son programme le niveau scolaire de lisibilité du contenu à un niveau cible de 8^e année, conformément à WCAG 2.0 AAA, et,
- Le manque de modèles de documents accessibles qui oblige les utilisateurs à générer des documents dans une méthode qui se conforme à un minimum de WCAG 2.0 AA. Les modèles qui se conforment aussi bien à WCAG 2.1 et/ou EN 301 549 seraient préférables.

4. Portée des tâches

4.1 Phase 1

4.1.1 Finalisation de l'ébauche du plan de conception et de mise en œuvre

Dans les 10 jours ouvrables suivant l'attribution du contrat, le responsable technique fournira par voie électronique tout commentaire qu'il aurait concernant l'ébauche du plan de mise en œuvre présenté par l'entrepreneur dans le cadre de sa soumission. L'entrepreneur doit mettre à jour son plan de conception et de mise en œuvre de manière à tenir compte des commentaires du responsable technique et le soumettre de nouveau par voie électronique au responsable technique aux fins d'approbation dans les 5 jours ouvrables suivants.

Le plan de conception et de mise en œuvre doit préciser les dates de livraison de tous les produits livrables déterminées lors des Phases 2 et 3. L'équipe du Portail du gouvernement ouvert du gouvernement du Canada utilisera une version publique d'un service d'hébergement de répertoire de contrôle – GitHub.com. Celui-ci permettra à n'importe qui de s'inscrire aux notifications de changement tout en permettant la tenue de conversations, le suivi des enjeux et l'examen des codes.

4.1.1.1 Produits livrables

Touche finale au plan de conception et de mise en œuvre

Date d'échéance : Dans les 15 jours ouvrables suivant l'attribution du contrat.

4.1.2 Démonstration

L'entrepreneur doit démontrer que les fonctionnalités de base de la Solution, y compris au minimum un prototype fonctionnel à sa première étape (défini comme une démonstration de capacité minimale viable) au responsable technique et aux représentants du gouvernement du Canada, en personne ou à un endroit à déterminer par le responsable technique. Les frais de déplacement et de subsistance jusqu'à un montant raisonnable seront mis à la disposition d'un soumissionnaire par proposition.

La présentation doit inclure au minimum : une démonstration de fonctionnalité du prototype de la Solution et un aperçu du plan de conception et de mise en œuvre proposé de l'entrepreneur pour les Phases 2 et 3. La présentation devrait également comprendre un aperçu de l'innovation, de l'adaptabilité, de l'accessibilité et de la fonctionnalité de la solution proposée.

Le prototype doit démontrer la capacité d'améliorer l'accessibilité des actifs numériques en relation au moins à l'un des problèmes d'accessibilité que le plan de conception et de mise en œuvre de l'entrepreneur propose d'aborder.

Un groupe d'experts indépendants observera la présentation et se réunira afin de déterminer s'il faut aller de l'avant avec les Phases 2 et 3 du contrat.

4.1.2.1 Produits livrables

La présentation doit inclure un format ppt et une démonstration du prototype livré au responsable technique.

Date d'échéance : Dans les 15 jours ouvrables suivant l'attribution du contrat.

4.1.3 Proposition financière

L'entrepreneur doit fournir une proposition financière pour les Phases 2 et 3 du travail conformément à l'annexe B, « Base de paiement ». La proposition financière pour les Phases 2 et 3 sera soumise à des négociations avec le gouvernement du Canada. À la demande de ce dernier, l'entrepreneur doit remettre le soutien des prix de la proposition financière pour les Phases 2 et 3, qui peut comprendre : une liste publiée des prix actuels qui indique l'escompte, en pourcentage, offert au Canada, des copies de factures payées pour la même qualité et quantité d'actifs, de services, ou des deux, vendus à d'autres clients, des attestations de prix ou de taux, ou tout autre document justificatif demandé par le Canada.

La proposition financière pour les Phases 2 et 3 doit comprendre les renseignements suivants, le cas échéant, pour chaque élément du travail :

- a) Main-d'œuvre : Pour chaque personne ou catégorie de main-d'œuvre assignée aux travaux, indiquer : i) le taux horaire, comprenant les frais généraux et le profit et ii) le nombre d'heures estimées.
- b) Matériaux et fournitures : Indiquer toutes les catégories de matériaux et de fournitures nécessaires pour effectuer le travail et fournir la base d'établissement de prix.
- c) Sous-traitants : Donner les noms des sous-traitants proposés et fournir les mêmes renseignements d'établissement des prix que ceux demandés aux présentes.
- d) Autres frais directs : Indiquer tous les autres frais directs prévus, tels que les interurbains et les locations, et fournir la base d'établissement des prix.
- e) Profit : Indiquer le profit proposé, s'il y a lieu, et le montant de base à partir duquel ce montant est appliqué et calculé.
- f) Frais généraux : Indiquer les frais généraux applicables.
- g) Taxes applicables : Indiquer les taxes applicables séparément.

4.1.3.1 Produits livrables

La proposition financière des Phases 2 et 3 pour le défi, livrée à l'autorité contractante en format PDF.

Date d'échéance : Dans les 15 jours ouvrables suivant l'attribution du contrat.

4.2 Phase 2 (optionnelle)

4.2.1 Élaboration et essai

4.2.1.1 Plan d'essai

À la suite du commencement de la Phase 2, l'entrepreneur doit fournir au responsable technique un plan d'essai. Ce dernier doit manifestement faire l'essai de toutes les nouvelles fonctionnalités de la solution. Le plan d'essai doit être présenté sous forme d'une feuille de calcul Excel qui consigne chacun des cas types et indique, au minimum :

- a. le numéro de cas type;
- b. des directives étape par étape pour permettre aux testeurs de compléter tous les cas types;
- c. les critères de succès liés à chacun des cas types;
- d. une description de la fonctionnalité que le cas type permet d'aborder;
- e. les champs à côté de chacun des cas types qui permettent aux testeurs de compiler les notes et les résultats des tests;

- f. les données sur les tests;
- g. les critères de sortie;
- h. Le plan d'essai doit être présenté en format PDF, odf ou docx pour un ajout au CKAN du gouvernement ouvert canadien.

4.2.1.2 Essais de référence

L'entrepreneur doit mettre en œuvre le plan d'essai, afin d'établir les rendements de référence de la fonctionnalité de la solution, et de mettre à jour et soumettre à nouveau le plan de mise en œuvre au responsable technique pour approbation, le cas échéant.

4.2.1.3 Élaboration et débogage

L'entrepreneur doit corriger les défauts du logiciel identifiés pendant les essais de référence et il doit mettre à jour le code source de la solution. L'entrepreneur doit fournir un rapport de correction des défauts, qui documente les défauts et leurs corrections, au responsable technique.

4.2.1.4 Essais de conformité aux normes

La solution doit respecter les normes de sur l'accessibilité des sites web et sur la sécurité web. Le gouvernement du Canada essaiera la solution pour vérifier la conformité à ces normes. Le responsable technique fournira des commentaires détaillés à l'entrepreneur de tout problème soulevé par les essais de conformité. Les problèmes révélés par les essais de conformité doivent être résolus par l'entrepreneur dans le code source et il doit mettre à jour le code source de la solution.

Des preuves d'essais par les utilisateurs, de débogage, d'essais pour l'accessibilité et la sécurité, et un plan de conception et de mise en œuvre à jour (le cas échéant) doivent être remis au responsable technique pour approbation.

4.2.2 Produits livrables :

1. le plan d'essai;
2. le rapport de correction des défauts;
3. des preuves d'essais de référence, de débogage, et de résolution de problèmes liés à la conformité aux normes;
4. le plan de conception et de mise en œuvre à jour (le cas échéant);
5. le code source à jour (le cas échéant).

Date d'échéance : À déterminer, conformément au plan de conception et de mise en œuvre de l'entrepreneur.

4.2.2 Tests unitaires et d'intégration

4.2.2.1 Tests unitaires

L'entrepreneur doit procéder à des tests unitaires et à des tests d'intégration de la solution au moyen de l'infrastructure du site Web du gouvernement ouvert, en plus de mettre à jour le plan de conception et de mise en œuvre. L'entrepreneur doit effectuer tous les tests unitaires et d'intégration dans son propre environnement.

L'entrepreneur doit effectuer des tests unitaires automatisés pour tous les modules logiciels basés sur Python. L'entrepreneur doit résoudre tous les problèmes révélés par les tests unitaires automatisés et mettre à jour le code source de la solution. L'entrepreneur doit fournir un rapport en format PDF au responsable technique qui détaille les résultats de tous les tests unitaires automatisés.

4.2.2.2 Tests d'intégration

L'entrepreneur doit effectuer des tests d'intégration sur son propre système, résoudre tous les problèmes révélés par les tests d'intégration et mettre à jour le code source de la solution. Le gouvernement du Canada fournira une image VirtualBox téléchargeable de la configuration du Portail « Ouvert par défaut », ce qui permettra à l'entrepreneur de configurer son environnement pour les essais d'intégration.

Dans le cadre de son dernier test, l'entrepreneur doit fournir les instructions et la version la plus récente du code source qui permettra au gouvernement du Canada d'installer et de faire l'essai des produits livrables dans l'environnement de développement ouvert.Canada.ca. L'entrepreneur doit remettre un rapport au responsable technique détaillant les résultats de ses tests d'intégration internes et les instructions qui permettront au gouvernement du Canada d'installer et de faire l'essai du code source dans l'environnement de développement.

Conformément aux échéanciers qui seront établis dans le plan de conception et de mise en œuvre, le responsable technique formulera des commentaires détaillés à l'entrepreneur à propos des problèmes révélés par ses propres tests d'intégration. L'entrepreneur doit résoudre ces problèmes et soumettre à nouveau le code source à jour au responsable technique pour de nouveaux tests.

4.2.2.3 Produits livrables :

1. le rapport de tests unitaires automatisés;
2. le rapport des résultats concernant les tests d'intégration de l'entrepreneur;
3. les instructions d'installation et d'essais;
4. des preuves de tests unitaires et de tests d'intégration;
5. le plan de conception et de mise en œuvre à jour (le cas échéant);
6. le code source à jour (le cas échéant).

Date d'échéance : À déterminer, conformément au plan de conception et de mise en œuvre de l'entrepreneur.

4.2.3 Réunions d'examen des progrès

L'entrepreneur doit assister chaque semaine à des réunions d'examen des progrès par téléconférence et il doit fournir des mises à jour au responsable technique à propos des progrès réalisés pour l'achèvement des produits livrables. Les réunions d'examen des progrès seront planifiées par le responsable technique, et ce dernier fournira à l'entrepreneur tous les détails pertinents, tels que les renseignements de téléconférence, au moins 24 heures en avance. L'entrepreneur doit répondre aux demandes concernant l'achèvement des produits livrables de façon ponctuelle.

L'entrepreneur doit préparer un compte rendu des discussions pour chaque réunion d'examen des progrès en format doc, odf ou PDF et il doit le remettre au responsable technique de manière électronique dans les 48 heures suivant la réunion d'examen des progrès.

4.2.3.1 Produits livrables

Compte rendu des discussions

Date d'échéance : Dans les 48 heures suivant la réunion d'examen des progrès.

4.3 Phase 3 (optionnelle)

4.3.1 Appui nécessaire à la mise en œuvre

L'entrepreneur fournira un soutien technique au gouvernement du Canada à mesure que la solution est mise en œuvre dans l'environnement de production. Pendant la mise en œuvre de la solution, l'entrepreneur doit mettre à disposition des ressources à partir des connaissances nécessaires pour mettre en œuvre la solution sur l'environnement de production du gouvernement du Canada accessible par téléphone et par courriel pour le Canada.

4.3.1.1 Produits livrables

Des services professionnels sous forme de soutien technique au gouvernement du Canada lors de la mise en œuvre de la solution.

Date d'échéance : À déterminer, conformément au plan de conception et de mise en œuvre de l'entrepreneur.

4.3.2 Documentation du logiciel

L'entrepreneur doit préparer toute la documentation du logiciel pour la solution et la remettre au responsable technique en format PDF.

4.3.2.1 Produits livrables

La documentation du logiciel, qui comprend, au minimum, les spécifications techniques de la solution qui documentent en format PDF l'architecture de système, la conception du sous-système, et la configuration requise.

Date d'échéance : À déterminer, conformément au plan de conception et de mise en œuvre de l'entrepreneur.

4.3.3 Réunions d'examen des progrès

L'entrepreneur doit assister chaque semaine à des réunions d'examen des progrès par téléconférence et il doit fournir des mises à jour au responsable technique à propos des progrès réalisés pour l'achèvement des produits livrables. Les réunions d'examen des progrès seront planifiées par le responsable technique, et ce dernier fournira à l'entrepreneur tous les détails pertinents, tels que les renseignements de téléconférence, au moins 24 heures en avance. L'entrepreneur doit répondre aux demandes concernant l'achèvement des produits livrables de façon ponctuelle.

L'entrepreneur doit préparer un compte rendu des discussions pour chaque réunion d'examen des progrès en format doc, odf ou PDF et il doit le remettre au responsable technique de manière électronique dans les 48 heures suivant la réunion d'examen des progrès.

4.3.3.1 Produits livrables

Compte rendu des discussions

Date d'échéance : Dans les 48 heures suivant la réunion d'examen des progrès.

5. Contraintes et environnement opérationnel

La solution doit être compatible avec la structure numérique existante du site Web du gouvernement ouvert. Veuillez consulter l'appendice 1 de Pièce Jointe 3 jointe au document.

5.1 Infrastructure numérique actuelle du site Web du gouvernement ouvert

Conformément aux politiques énumérées ayant trait aux sites Web du Canada, le site Web du gouvernement ouvert fonctionne à l'aide des outils de source libre suivants :

Outil	Licence
CKAN (Catalogue de données)	Licence Affero GNU GPL v3.0
Solr (Moteur de recherche)	Licence Apache 2.0
Drupal (Système de gestion du contenu)	Licence GPL v2
PostgreSQL (Système de gestion de bases de données relationnelles)	Licence Postgresql

La Boîte à outils de l'expérience sur le Web du gouvernement du Canada concernant les politiques pertinentes de la présence Web du Canada (accessible à partir du site : <https://www.tbs-sct.gc.ca/pol/index-fra.aspx>) :

- 1) Directive sur la gestion des communications
- 2) Directive sur les langues officielles pour les communications et services
- 3) Norme sur l'accessibilité des sites Web
- 4) Norme sur l'interopérabilité du Web
- 5) Norme sur la facilité d'emploi des sites Web
- 6) Norme sur l'optimisation des sites Web et des applications pour appareils mobiles
- 7) Orientation sur la mise en œuvre de la Norme sur l'accessibilité des sites Web

Le site Web du gouvernement ouvert est actuellement hébergé dans une combinaison de nuages et dans l'infrastructure du site. Les solutions doivent être compatibles avec l'infrastructure hébergée sur le nuage Microsoft (MS) Azure des régions de disponibilité Canada Central et Canada Est.

5.2 Code source ouvert sur un référentiel

L'entrepreneur doit créer et maintenir un référentiel public pour le projet à partir de GitHub pendant la durée du contrat. Toutes les mises à jour au code source de la solution doivent être versées dans GitHub, de même que le code source final de la solution.

5.3 Plan de conception et de mise en œuvre

Les mises à jour au plan de conception et de mise en œuvre doivent être approuvées par le responsable technique.

5.4 Permis et licences

Les solutions élaborées (et non préexistantes) pour le défi doivent posséder une licence en vertu de la licence MIT (en anglais). Dans les cas où l'entrepreneur tire profit de projets de source libre existants, adopter la licence apparentée du logiciel libre du projet est acceptable lorsque la licence est approuvée par l'Open Source Initiative. Une liste des licences autorisées est accessible à partir du lien suivant : <https://opensource.org/licenses/alphabetical> (en anglais).

6. Langue de travail

Anglais ou français.

7. 7. Lieu de travail

Le travail doit être effectué à partir du site de l'entrepreneur à Shawinigan, au Québec (Phase 1, article 4.1.2).

8. Déplacements

Des déplacements peuvent être requis pour assister à l'événement de présentation aux frais du gouvernement du Canada (Phase 1, article 4.1.2).

9. Examen et acceptation

9.1 Produits livrables du logiciel

L'acceptation finale de la solution logicielle se produira lorsque toutes les différences, les erreurs, et les autres déficiences définies par écrit par le responsable technique auront été résolues, soit par des mises à jour de la documentation, des corrections au programme ou d'autres méthodes approuvées par le responsable technique.

9.2 Documentation et rapports à livrer

Les rapports et la documentation à livrer seront acceptés lorsque toutes les différences, les erreurs, et les autres déficiences définies par écrit par le responsable technique auront été corrigées.

L'entrepreneur doit fournir des ébauches des rapports et de la documentation à livrer au responsable technique à des fins d'examen dans les 10 jours ouvrables avant la date d'échéance prévue. Le responsable technique fournira des commentaires à l'entrepreneur 5 jours ouvrables avant la date d'échéance.

Tous les commentaires du responsable technique concernant les produits livrables doivent être incorporés dans les versions suivantes des produits livrables ou l'entrepreneur doit démontrer, à la satisfaction du responsable technique, que de tels commentaires ne devraient pas être incorporés.

Si l'entrepreneur requiert des conseils supplémentaires pour produire une ébauche acceptable, il doit organiser une réunion avec le responsable technique.

Appendice 1 de la pièce jointe 3 Infrastructure d'« Ouvert par défaut »

1. Infrastructure actuelle

Le projet-pilote « Ouvert par défaut » est bâti sur l'infrastructure décrite dans le diagramme ci-dessous.

